Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Pension alimentaire reçu

Par Azerty62

Je perçois une pension alimentaire pour mon fils. Il est âgé de 21 ans et vient de signer son cdi(autonome financierement). Nous n avons pas de contacts avec le père depuis 6 ans, a qui dois je signifier le changement. Comment faire pour qu il ne réclame pas l argent suite à son changement de situation. A qui dois je m adresser? Merci

---
Par tomateverte

A votre Avocat, qui contactera le tien. ou au JAF si vous êtes divorcé.

Par Azerty62

Le jugement c'est fait il y a 20 ans. Je n etais pas mariée. Je n'ai pas d avocat depuis le jugement il y a 20 ans. Dois envoyer un courrier au juge des affaires familiales uniquement? Merci